

Commune : Gray	Ecole : Moïse Lévy
Date : 16 octobre 2018	Horaire : 17h
Présents : Enseignants : Mmes Bonnin, Jehl, Pesenti, Bouthiaux, Bauman, Jacquin, Roux, Henriques, Fournet, Lemercier, Fonfrede, M. Jeandel AESH : Mme Baran, Mme Bourbon, Mme Terreaux, Mme Stimac, Mme GrandPerrin RASED : Mmes Camburet et Viegas Représentant de la mairie/élu : M. Laurençot (Maire) Représentants de parents : Mmes Cetiner, Collenot, Marquez, Daval, Guyot, Gautrot, Ozbay Invités (associations, services médicaux,...)	
Absent(s) :	
Absent(s) excusé(s) : Mme Ferrand (Ien), Mme Richard (DDEN)	

Ordre du jour :

1. Présentation de l'équipe pédagogique
2. Résultat des élections des représentants de parents d'élèves : rôle des représentants
3. Bilan de la rentrée et organisation de l'année scolaire
4. Le REP Romé de l'Isle : présentation, projets et actions
5. Projets pour l'année en cours (école et classes)
6. Point sur les travaux et la sécurité à l'école
7. Questions diverses

1.Présentation de l'équipe pédagogique

	CP		ULIS	CE1	CE2	CM1	CM2
Titulaire	G. Fournet	A. Jehl	M.Bonnin	C. Lemercier	C. Pesenti	D. Bouthiaux	S. Baumann
complément	M. Jeandel (le jeudi)		Mme Henriques (lundi-mardi)				S. Fonfrede (vendredi)
AESH	N. Lambert <i>(rentrée Toussaint)</i>	C. Baran	N. Bourbon M. GrandPerrin		A. Stimac L. Terreaux M. GrandPerrin	L. Billet <i>(rentrée Toussaint)</i>	
				Mme Jacquin (PDMQDC)			

-CP dédoublés : Depuis la rentrée, l'école située dans un Réseau d'Education Prioritaire, bénéficie du dispositif. Les élèves sont au maximum 12 dans la classe (ici 10). L'objectif est de garantir à chaque élève l'acquisition des savoirs fondamentaux : lire, écrire, compter et respecter autrui à travers. A taille de la classe n'est pas le seul gage de réussite. L'expertise des enseignants et l'utilisation de méthodes pédagogiques nouvelles permettront de les atteindre. Par exemple, l'école a souhaité acheter une nouvelle méthode de lecture en phase avec les recommandations ministérielles (Piano de chez Retz). La mairie de Gray a accompagné financièrement l'école qui tient à la remercier. Avec le recul d'une période, les enseignants trouvent que les élèves progressent énormément, très rapidement. Le travail en groupe restreint associé à des pratiques nouvelles et régulières est vraiment porteur.

-dispositif PMQDC : Mme Jacquin, interviendra cette année prioritairement au CE1 cette année (tous les matins). Elle permet un renforcement sur les apprentissages fondamentaux en proposant plusieurs types d'interventions : co-intervention et/ou dédoublement de la classe. L'école est en Réseau d'Education Prioritaire. L'école s'inscrit ainsi en préfiguration des CE1 dédoublés qui devraient être mis en place l'année prochaine dans l'ensemble des CE1 en REP.

- AESHi et Co : 5 élèves bénéficient d'un aide individualisée en classe (2 au CP dont 1 du dispositif Ulis et 3 au CE2).

Pour mémoire, le dispositif Ulis école est épaulé par une AESH collective (Mme Bourbon).

A noter que 2 élèves vont bénéficier prochainement d'un accompagnement individuel nouveau (un élève arrivant en classe de CP et un élève de CM1 pour qui une demande avait été formulée par la famille l'année dernière). En conséquence, 2 nouvelles AESH intégreront l'équipe pédagogique (Mme Lambert et Mme Billet) A la rentrée de la Toussaint, 6 élèves hors Ulis, porteurs d'un PPS, seront accompagnés individuellement dans les classes.

-Rased : Mme Viegas (enseignante spécialisée) et Mme Camburet (psychologue de l'Education Nationale). Présentation de sa composition, de leurs missions et de leur secteur d'intervention.

-Enseignant UPEAA qui intervient dans notre école : M. David Paguet affecté sur la classe UPEAA de l'école Edmond Bour intervient les lundis et mardis après midi auprès des élèves allophones nouvellement arrivés. Un atelier en petit groupe afin de travailler l'acquisition de vocabulaire en langue française est proposé : 3 élèves sont concernés pour l'instant. L'atelier a lieu à la BCD de l'école (2x1h30)

- Service civique : l'école vient de recruter 2 services civiques. Mmes Puchigny et Mycheno Leurs missions sont encadrées par une mission rédigée par l'équipe et encadrée par le Ministère de l'éducation Nationale. Elles interviendront dans les classes auprès des enseignants, animeront la BCD, auront un temps réduit d'aide administrative. Elles pourront également accompagner l'équipe dans la réalisation de projets dans le domaine de l'éducation à la santé.

-Enseignantes référentes pour les élèves bénéficiaires d'un PPS auprès de la MDPH (15 élèves) : Mmes Hartemann et Gorski (remplacée à mi-temps par Mme Pernin)

-Médecin scolaire : Mme Guillaume (santé scolaire et protection de l'enfance), Mme Lollier (infirmière du Collège) qui est mise à disposition sur 20% de son temps de travail pour les écoles du secteur de recrutement du Collège. Elle sera amenée à travailler avec l'école cette année (visite médicale et projet avec les enseignants)

- Inspectrice de l'Éducation Nationale (IEN) qui dirige la circonscription de Gray : Mme G. Ferrand qui succède à Mme E. Oudon

- les maîtres d'ELCO : Mme El Mesbahi et M. Akinci

- les agents d'entretien de l'école : Laurence et Patrick, présents sur les temps scolaires (mais pas que).

- décharge de direction : cette année, $\frac{1}{4}$ de décharge sur la fonction de Direction (le mardi). Mr Jeandel occupe par ailleurs la mission de Coordonnateur du REP Romé de l'Isle. $\frac{1}{2}$ décharge est allouée (lundi et vendredi). Il occupe un bureau au Collège le vendredi pour assurer cette mission et renforcer encore un peu plus la coordination ente les établissements du Réseau. Il y est joignable.

2.Résultat des élections des représentants de parents d'élèves : rôle des représentants, attributions du conseil d'école.

*date du scrutin : vendredi 12 octobre, 7 parents candidats, 159 électeurs inscrits, 122 votants (76% de participation), 26% des suffrages sont blancs ou nuls, les représentants sont élus avec 100% des voix (merci aux candidates qui ont aidé à l'organisation matérielle et au dépouillement).

*Rappel de la composition du conseil d'école : participants de droit (mairie, DDEN, enseignants, un membre du RASED, représentants de parents), Mme l'IEN, et invités si besoin (médecin scolaire, infirmière scolaire, AESH, représentants associatifs ou de services extérieurs).

Présidé par le directeur, constitué pour une année. Au moins 3 réunions/an, il peut être réuni de manière extraordinaire sur l'initiative du maire, du directeur ou de 2/3 des membres de droit.

Chaque conseil donne lieu à un compte-rendu, diffusé à tous les participants, affiché dans le hall de l'école et consultable sur le Blog de l'école.

*Rappel du rôle des représentants de parents (voir docs distribués : attributions et décret du 31/08/06)

*l'horaire à 17h convient-il ? Faut-il choisir une autre plage horaire ? Cela convient aux participants.

3.Bilan de la rentrée et organisation de l'année scolaire

*effectifs : 95 élèves à ce jour (conforme aux prévisions). A prévoir : une arrivée dans le dispositif Ulis Ecole.

	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Effectifs hors Ulis	10	9	18	14	15	18	84
Effectifs	11	9	22	16	17	21	95

Cette année le nombre d'élèves relevant de la MDPH accueillis à l'école : 11 dans le dispositif ULIS (12 à la rentrée) et 5 scolarisés dans les classes ordinaires (6 à la rentrée) + 1 en préPPS au CE2, pour certains accompagnés par une AESH, pour d'autres en attente de notification.

5 AESH travaillent à l'école (7 à la rentrée) et font pleinement partie de l'équipe pédagogique au delà même de l'élève pour lequel elle sont nommées. Elles participent aux réunions d'équipes, aux conseils de maîtres, de cycles, aux équipes de suivi de scolarité.

L'année prochaine : 18 départs de CM2, arrivée de 9 CP : l'effectif prévu (75 hors ULIS). Les effectifs prévus devraient engendrer la fermeture d'une classe.

Pour rappel : seuil en vigueur d'ouverture 125, seuil de fermeture 96 (seuils Education Prioritaire pour 5 classes

hors Ulys école).

Mr le Maire évoque les écoles des villages alentours, la possible venue d'élèves de ces mêmes villages. M. le Maire souhaite accueillir des élèves dans les écoles de Gray. Les parents d'élèves peuvent se mobiliser si besoin. Les élèves de Rigny sont destinés à aller à Arc les Gray mais les effectifs explosent déjà, pourquoi ne pas les orienter à Moïse Lévy? La carte scolaire est évoquée, les élèves de Cresancey et Noiron vont à l'école Mavia.

*Concernant l'année 2017/2018, voici les taux de fréquentation annuels par classe:

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS
94,00%	94,00%	95,00%	92,00%	94,00%	82,00%

Plusieurs familles sont parties de façon anticipée en vacances ou revenues tardivement, malgré les informations données : nous rappelons la procédure à suivre. Une demande écrite doit être faite et est transmise à l' IEN par Mr Jeandel. Lorsque cette demande écrite n'a pas été faite, un signalement d'absence est transmis aux services départementaux.

Mr Jeandel rappelle que les calendriers scolaires sont connus plusieurs années à l'avance et consultables sur le site du ministère de l'Education Nationale ou sur le Blog de l'école (pour celles de cette année). Les départs anticipés et les rentrées tardives sont préjudiciables pour les élèves.

*organisation des rencontres parents/enseignants pour cette année scolaire

-*Le jour de la rentrée* : accueil dans la cour avec les informations principales.

-*Chaque enseignant en début d'année scolaire* : elles ont eu lieu le jeudi 20 septembre à 16h30, avec une nouvelle organisation : Les parents ont participé à une réunion collective avec M. Jeandel (30 minutes) puis ont ensuite rejoint la classe de leur enfant pour une rencontre avec l'enseignant(e). Pour le dispositif ULIS cette réunion a été remplacée par une rencontre individuelle avec Mme Bonnin.

Ces réunions permettent de faire connaissance, s'impliquer dans le suivi des enfants, avoir des indications sur la façon dont chacun peut aider son enfant à la maison, s'informer sur les programmes officiels... et de montrer à son enfant l'importance que ses parents accordent à l'école.

-Il peut également y avoir des *rencontres à la demande* (prendre rendez-vous).

-Un temps de rencontre pour restituer les résultats des *évaluations nationales* (CP et CE1) sont organisées en ce moment pour les élèves concernés.

-Certains *projets de classe* donnent lieu, en cours d'année à des échanges et rencontres avec les parents.

-Chaque élève a également un *cahier de liaison* qui reste l'élément essentiel permettant le lien école / famille.

-Il existe des réunions particulières pour les élèves bénéficiant d'un *Projet Personnalisé de Scolarisation* (pour faire le point, faire savoir ce qui est mis en place, rencontrer tous les partenaires, fixer de nouveaux objectifs, proposer de modifier l'orientation) ; ces réunions sont organisées et menées par les enseignantes référentes Mmes Gorski/Pernin et Mme Hartemann.

-Les réunions *PPRE* (équipes éducatives) auront lieu en période 2 pour les élèves pour lesquels les compétences de leur niveau de scolarisation risquent de ne pas être maîtrisées : elles permettent de faire le point sur les réussites, difficultés et besoins de chaque élève, des aides déjà en place, de définir les nouvelles aides à apporter si nécessaire et donc d'adapter le mieux possible les objectifs aux besoins de chaque élève, en présence de tous les partenaires.

*L'enseignement des langues

-Chaque enseignant pratique l'anglais dans sa classe.

-ELCO : les cours ELCO ont démarré depuis 4 semaines en différé (comme dans l'ensemble du département).

ELCO turc et marocain

Ils ont lieu le mercredi matin de 9h à 10h30 pour un premier groupe (ce1-ce2) et de 10h30 à 12h (cm1-cm2). Le groupe des collégiens (pour ELCO turc) est accueilli le samedi de 10h30 à 12h (la mairie a donné son accord pour l'occupation de l'école). Le cours d'Elco fonctionne avec 2 groupes de niveaux (9h-10h30 et 10h30-12h). Pas d'ELCO marocain au Collège.

De nombreuses familles ont souhaité inscrire leur enfants au cours d'ELCO arabe en ce début d'année. M. Jeandel rappelle que les inscriptions ont lieu au mois de juin de l'année précédente. Il y a une anticipation nécessaire pour organiser l'affectation de l'enseignante entre les différents site du département. L'achat du matériel est également fait bien en amont. Les familles ont fait savoir que les cours proposés en marge des cours ELCO dans le quartier n'avaient plus lieu cette année (seulement le dimanche) et que c'est pour ça qu'elles souhaitaient à nouveau inscrire leurs enfants aux cours ELCO. Il serait souhaitable de respecter les délais d'inscription l'année prochaine. Des familles scolarisant leurs enfants dans d'autres écoles (Edmond Bour, St Pierre Fourier, Arc les Gray) ont souhaité les inscrire. Une information en fin d'année scolaire à destination de ces écoles devra être faite afin de faciliter les inscription n-1. Les familles ont expliqué qu'elles souhaitaient proposer à leur enfant un enseignement de la langue familiale laïque, dépourvu de toute connotation religieuse.

*le règlement intérieur de l'école

Comme chaque année il a été distribué pour lecture et signature à tous les parents, associé à la charte de la laïcité. Il comporte toutes les informations relatives au fonctionnement quotidien de l'école. C'est le document auquel nous nous référons toujours lorsqu' un élève doit être, de par ses agissements, sanctionné. Les familles sont tenues de le respecter aussi.

Trois changements apparaissent cette année dans le règlement intérieur :

- les horaires de l'école (sur le temps du matin puisque l'école en avait fait la demande l'année dernière : retour à 8h30-11h30)
- les horaires des APC qui se placent sur la pause méridienne (Lundi, jeudi et Vendredi) de 11h30 à 12h. Mr Jeandel rappelle que les APC sont pour la plupart des classes un temps de remédiation avec un accent porté sur la lecture cette année (consigne ministérielle).

L'inspection académique souhaite que l'ensemble des écoles ajoute un nouvel article dans le règlement intérieur de l'école :

article 13 : au sein de l'école, les parents s'engagent à ne pas prendre de photos ou de vidéos. Il ne s'agit pas d'un lieu public. Les parents accompagnateurs de sorties scolaires prennent le même engagement. Si des parents ont donné leur autorisation, les photos, prises à l'école et diffusées à leur intention, sont réservées à un usage familial. En les consultant, ils s'engagent à ne pas les diffuser en dehors du cercle familial et ni sur les réseaux sociaux.

Le conseil d'école doit se positionner et voter le nouveau règlement intérieur :

résultat : pour à l'unanimité.

4. Le Réseau d'Éducation Prioritaire Romé de l'Isle

L'école Moïse Lévy fait partie du Réseau d'Education Prioritaire Romé de L'Isle. A ce titre des dotations supplémentaires sont attribuées par l'Etat mais aussi par la Ville de Gray.

L'appartenance au « label » **Education Prioritaire** est liée au calcul d'un indice social : pourcentage d'élèves issus de catégorie socio-professionnelles défavorisées, taux de boursier (collège), pourcentage d'élèves avec un an de retard à l'entrée en 6ème, pourcentage d'élèves issus du Quartier Prioritaire Politique de la Ville.

Ainsi le Réseau d'Education Prioritaire est étroitement lié au Programme de Réussite Educatif de la Ville de Gray ; l'un n'allant pas sans l'autre tant dans ses objectifs que dans sa dotation.

*Le Projet de Réseau :

Le projet de réseau entre dans sa quatrième année de fonctionnement.

Pour mémoire, les axes de travail retenus au sein du réseau sont les suivants :

- Faciliter les acquisitions et les connaissances fondamentales en particulier celles de la langue écrite et orale
- Favoriser un climat scolaire propice aux apprentissages et au vivre ensemble.
- Développer la co-éducation pour améliorer avec les familles et les partenaires la réussite des élèves.

L'école Moïse Lévy travaillera spécifiquement ses 3 axes à travers plusieurs actions (reconduction des actions 2017-2018) :

L'utilisation des salles informatiques du Collège, Dispositif Coup de Pouce Lecture, Projet fête de la musique, Création d'une médiathèque, pause dans les rallyes jeux de mots

Par ailleurs, l'école s'engagera dans des actions collectives avec le Collège et la maternelle cette année : *Réalisation d'une émission de web radio commune en fin d'année (sous une autre forme puisque le Collège n'a plus de club Web Radio), travail commun sur le sport, utilisation d'un outil de relecture pour les classes de CM1-CM2 (commun avec le collège), ouverture de l'école aux parents en partenariat avec Aami70 à destination des parents immigrés nouvellement arrivés.*

***La Politique de la Ville :**

L'école a pu bénéficier cette année de financement dans le cadre de la Politique de la Ville. Le Dispositif Coup de Pouce Lecture s'est vu attribué une enveloppe de 4100 € par le CGET. Le budget habituellement complété par la CAF de la Haute Saône (2400€ dans le cadre des projets CLAS) ne le sera pas cette année. Le club doit trouver un autre mode de co-financement. Une demande plus conséquente auprès du CGET l'année prochaine (2019) sera fait mais ne garantit qu'elle sera honorée.

Par ailleurs un budget municipal supplémentaire de 2000€ est alloué aux 3 établissements du réseau. La répartition se fait au prorata du nombre d'élèves issus du quartier Politique de la Ville Prioritaire (61 % de l'effectif de l'école en 2017-2018). Une somme de 744,19€ a été dépensée dans ce cadre là en 2018 :

- achat de DVD (projet médiathèque) : 133,20€
- rachat de 2 DVDs perdus et abîmés : 102,16€
- paiement d'un intervenant (pavillon des sciences) : 400€

Il reste 108,83€. L'école souhaite acheter des livres à la Librairie de Gray en lien avec le thème du sport.

Les Equipes Pluri-disciplinaires de Soutien :

Le coordonnateur du REP est associé par la municipalité pour participer aux Équipes Pluridisciplinaires de Soutien. Cette équipe se réunit toutes les six semaines et propose en accord avec les familles concernées (résidant dans le QPV), des situations pouvant bénéficier d'une aide, d'un appui du CCAS, des Associations installées dans le quartier prioritaire ou même au delà : l'idée est de mobiliser l'existant au service de la réussite éducative des enfants du quartier et de proposer plus si l'existant ne suffit pas.

Lors de la dernière EPS, les enfants pouvant bénéficier du dispositif Coup de Pouce ont vu leur situation présenter afin d'articuler au mieux leur prise en charge entre les différents partenaires.

Une autre EPS aura lieu au mois de novembre.

5. Les projets pour l'année en cours

Projets communs à toute l'école

Les projets de l'école sont rendus possibles par le crédit animation de la Ville de Gray. La somme de 1425€ devrait être allouée pour l'année (15€ par élève). L'ASEP Moïse Lévy, par ses actions régulières dans l'année

permet d'abonder ce budget. Une vente de crêpes est programmée pour le 19 octobre prochain. D'autres actions sont déjà à l'étude : vente de miel (en janvier), vente de gâteaux au marché, kermesse de fin d'année scolaire. Mme Hayat Cetiner est la nouvelle présidente. Elle succède à Mme Karima Bekhaled.

- Adhésion à l'USEP : l'école s'est affiliée à nouveau cette année (travail sur le thème du sport) coût de 650€, qui pourra être pris en charge par la mairie (budget PRE).
- les récrés-surprises : reconduction du projet qui a beaucoup de succès ! La première, offerte par les enseignants a permis de lancer les Olympiades du 28 septembre (dans le cadre de la journée du sport à l'école).
- Cette année, pas d'inscription au festival Voix Là qui semblait proposer un spectacle plutôt destiné au plus jeune.
- JMF : pas connaissance de la programmation à l'heure actuelle
- Nous avons aussi prévu de continuer à collaborer avec le Cinémavia pour des séances de cinéma (programmation faite avec P. Calvat, autour d'une thématique choisie par l'équipe : cette année sport): 3 ou 4 films (coût approximatif de 1500€)
- Poursuite du blog d'école. Une demande d'autorisation auprès des familles a été faite pour être conforme au respect de la liberté de chacun à être exposé non non sur internet. Une immense majorité de familles autorise l'école à afficher les productions des élèves ainsi que leur photo dans le cadre de restitution de travail. Les familles qui ne le souhaitent pas verront leur enfant flouté ou recouvert d'une pastille noire.

Rappel : le blog a un double objectifs :

- Offrir un nouveau support de production pour les élèves qui participent à la création des articles, produisent les écrits en utilisant l'outil informatique.
- Utiliser un nouvel outil de communication avec les familles pour diffuser des informations institutionnelles mais également mettre en valeur les productions de leurs enfants.

Il est consultable à l'adresse suivante : <http://elem-moise-levy-gray.ac-besancon.fr>

Des liens vers les partenaires de l'école apparaissent également.

Projets de cycle ou de classe (à venir)

* CP:

- Evaluations diagnostiques de rentrée au CP. Ce sont des évaluations nationales qui ont permis de faire un point précis sur les acquisitions des élèves et sur les besoins de remédiation à apporter dès le début d'année. Les familles vont être destinataires des livrets ainsi que de l'appréciation. Une réunion avec le RASED, et les 3 enseignants de la classe ont permis d'activer des leviers pour venir en aide aux élèves présentant des fragilités en ce début d'année. Les familles concernées ont été rencontrées individuellement.

Il est à noter que des évaluations diagnostiques ont toujours été proposées aux élèves entrant au CP (comme dans l'ensemble des classes). De fait, les habitudes de l'école quand à la rapide prise en compte de difficultés éventuelles n'ont pas été chamboulées par l'utilisation de ce nouvel outil.

- Abonnement aux incos
- les rencontres sportives dans le cadre de l'USEP : avec les GS (jeux collectifs), rencontre Jeux à Vaivre, biathlon, jeux d'opposition
- Cycle natation au 3ème trimestre
- Découverte des instruments à l'école de musique
- Le prix des Incos
- La Grande Lessive du 28/03/2019
- Projet chant chorale avec Bruno Vezina
- Web Radio?

* CE1 :

- Piscine depuis septembre 2017 (du 14/09 au 30/11)
- Usep Gym (en février)
- Inscription à la Grande Lessive -28 mars (intégration dans un projet de REP avec la Maternelle et le Collège)

* CE2 :

- Projet Randonnée + visite Musée avec les CM2 le 15/11 à Champlitte.
- Rencontre jeux collectifs le 13/12 avec l'école de Arc les Gray au gymnase des Capucins
- Inscription à la Grande Lessive
- Natation au 3ème trimestre

*CM1 :

- Fête de la jeunesse le 21 septembre 201 : 2 équipes de l'école ont gagné des bons de réduction à une inscription à une activité sportive.
- Travail avec l'auteur-illustrateur ZAU (financement mairie) dans le cadre du festival du livre de GRAY. Rencontre et production avec l'auteur
- avec l'école de Musique : pratique instrumentale de la flûte
- Inscription à la grande Lessive
- Abonnements aux Incos
- Tour cycliste Usep – mai 2019

* CM2 :

- Fête de la jeunesse le 21 septembre 2018
- Informatique au collège
- Des projets avec le collège seront menés (récrés-surprises)
- Travail avec l'auteur-illustrateur ZAU dans le cadre du festival du livre de GRAY. Rencontre et production avec l'auteur
- Avec l'école de Musique : pratique instrumentale de la flûte
- Abonnements aux Incos
- Tour cycliste Usep – printemps 2019

* ULIS :

- Participation des élèves aux divers projets selon leur classe d'inclusion
- Cycle natation

6. Le point sur les travaux et la sécurité à l'école

De nombreux petits travaux d'entretien ont été réalisés en ce début d'année à la demande de l'école. Merci pour la réactivité des services de la mairie. Une rencontre avec M. Genevois et M. ... ont permis de prioriser certains travaux : la salle polyvalente devrait être refaite (aux vacances de la Toussaint par Cap Gray) ainsi que les cages d'escalier au cours de l'année.

Des demandes restent d'actualité :

- Les volets des classes salles 7 et 8 doivent être changés. M. le Maire explique que ça va être fait.
- Néons qui dysfonctionnent en classe 4 et en classe 9: cela va être fait.
- Interrupteurs qui chauffent en salle 2
- Le tableau de la classe 8 est inutilisable, serait-il possible d'envisager son remplacement ? Cela va être soumis au budget.

- Installation des boutons anti-intrusion et du visiophone afin de sécuriser l'accès à l'école. La mairie a provisionné les fonds mais attend un retour positif de la Préfecture qui cofinance les installations (50%). Les travaux seront engagés dès lors que la Préfecture aura donné son aval.
- Le tableau d'affichage est demandé depuis un an, Mr le Maire se renseigne.
- L'école souhaiterait un tableau d'affichage sur la sortie cours d'accueil. La demande avait été faite l'année dernière mais n'a pas été honorée. Cet outil permettrait de faciliter la communication avec les familles.
- Questionnement sur la taille des arbres dans la cour. Habituellement une taille était faite tous les 2 ans. Elle n'a pas été faite depuis plusieurs années. Mr le Maire dit que cela va être fait. Quid du ramassage des feuilles. Mme Laurence Siquoire, seule agent le matin ne pourra plus les ramasser. Mr le Maire annonce que des agents vont passer avec la souffleuse.
- Les toilettes du Rased : des toilettes de chantier peuvent être posées sur le parking ou une ouverture pour accéder à la maternelle sans passer par l'extérieur.

Mr le Maire rappelle qu'il faut attendre les notifications.

-Un exercice d'évacuation incendie a été réalisé le 01/10, permettant à toutes les personnes présentes dans les locaux de sortir dans le calme et en toute sécurité, et de travailler avec les élèves la CAT en cas d'urgence. Les policiers municipaux étaient présents.

Un exercice d'alerte attentat-intrusion sera réalisé cette année, dont le scénario et les modalités d'évacuation/ou confinement seront précisés prochainement par le Rectorat (exercice académique).

Un exercice de confinement (risque majeur) a été posé le 13/11/2018 ainsi qu'un autre exercice incendie le 1/04/2019. Un autre dont la date est tenue secrète aura lieu en fin d'année.

Le Directeur fera plusieurs demandes à la mairie prochainement afin d'être en conformité quand aux affichages et documents règlementaires devant être présents à l'école. Le registre de sécurité devra être à l'école, il est obligatoire.

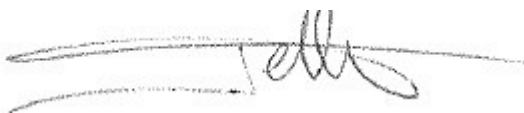
7. Questions diverses

L'équipe enseignante signale que le bus ramenant les enfants de la cantine est sous dimensionné. Des enfants sont assis par terre pendant le trajet. Mr le Maire explique qu'un bus 34 places était prévu, il est étonné que ce bus ne soit pas là. Il fait le nécessaire avec l'entreprise de transport pour que le problème soit réglé au plus vite, la question de la sécurité étant engagée.

La séance est levée à 19h,

Date de la prochaine réunion : 12 février à 17h

La secrétaire de séance, Mme Jehl



Le directeur de l'école Mr Jeandel

